

A2CM
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 Rue Jacques Yves Cousteau,
62231 SANGATTE
977 948 348 RCS BOULOGNE SUR MER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à - 480,04 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -480,04 euros

Au compte « **report à nouveau** ».

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 Juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Alexandre DEVIN

Signé par :

Alexandre DEVIN

EE5D18A44847476...

1 BILAN SIMPLIFIE

DGFIP N° 2033-A-SD2025

Désignation de l'entreprise		SAS A2CM										14 Rue Jacques Yves Cousteau										Néant			
Adresse de l'entreprise		62231 SANGATIE																							
SIRET		9 7 7 9 4 8 3 4 8 0 0 0 1 5										Durée de l'exercice en nombre de mois *										17			
		Durée de l'exercice précédent *																							
												Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le			
												31122024													
ACTIF		Brut 1										Amortissements-Provisions 2										Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012																					
		014		016																					
	Immobilisations corporelles*	028		030																					
	Immobilisations financières* (1)	040	5 000	042									5 000												
	Total I (5)	044	5 000	048									5 000												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																				
		Marchandises *	060		062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066																					
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070																					
		072		074																					
	Valeurs mobilières de placement	080		082																					
	Disponibilités	084	760	086									760												
	Charges constatées d'avance *	092		094																					
	Total II	096	760	098									760												
	Total général (I + II)	110	5 760	112									5 760												
PASSIF														Exercice N NET		Exercice N-1 NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000																					
	Ecart de réévaluation	124																							
	Réserve légale	126																							
	Réserves réglementées*	130																							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131																							
	Report à nouveau	134																							
	Résultat de l'exercice	136		(480)																					
	Subventions d'investissement	137																							
	Provisions réglementées	140																							
	Total I	142		520																					
Provisions pour risques et charges														Total II											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																							
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		240																					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA	169																							
	Comptes courants d'associés	173		5 000																					
	Autres dettes	175																							
	Produits constatés d'avance	174																							
Total III														176		5 240									
Total général (I + II + III)														180		5 760									
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182							5 000													
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A2CM		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122024	
				Exercice N-1 clos le 2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215		214	
		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	480
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39.1-2°, al.3 du CGI)	255		254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	
		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	480
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(480)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) }	347		300	
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *		248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989	
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)				
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			991	
	Investissements et souscriptions outre-mer	345		344	
	ZFA NG (44. quaterdecies)				
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)			993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127	
	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)				
	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)			181	
	Crédance due au report en arrière du déficit	346		655	
dont divers *	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)				
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)	648		649	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352
				Déficit col. 2	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370
				Déficit col. 2	372
					480

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.